



Publié sur *ORDIF* (<https://www.ordif.com>)

[Accueil](#) > Fusion du Sictom du Hurepoix et du Siredom

[logo sictom-Siredom](#)



Vers un nouveau syndicat au 1er janvier 2018

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) s'est réunie en date du 13 octobre 2017 en présence des services de l'Etat et de nombreux élus du territoire pour acter de la **fusion Sictom du Hurepoix et du Siredom**. La fusion a été approuvée à la quasi-unanimité suite à un vote à bulletin secret.

Au **1er janvier 2018**, un **nouveau syndicat**, issu de la fusion sera **créé**. Ce nouveau syndicat **comptera 177 communes**.

Cette fusion répond aux exigences de rationalisation et de réduction du nombre de syndicats sur le territoire voulues par le législateur. En effet, il s'agit au travers la réduction du nombre de syndicats de clarifier la gestion des déchets sur le territoire et surtout rationaliser et optimiser les modes de fonctionnement.

Cette fusion permettra aux contribuables de voir leur facture des déchets baisser de l'ordre de 20% dès 2018 si la fusion est administrativement réalisée au 1er janvier prochain. En effet, un **arrêté inter-préfectoral est nécessaire pour finaliser** le processus de **fusion** nécessitant la signature des Préfets de l'Essonne, Seine-et-Marne et Val-de-Marne.

Source : Siredom

Mise à jour :

17/10/2017

Repères :

Le SIREDOM - Agence sud-francilienne pour l'énergie en Essonne, traite et valorise 425 000 tonnes par an de déchets ménagers et assimilés produits par plus de 800 000 habitants de 140 communes de l'Essonne et de Seine-et-Marne. Le Siredom est présidé par Xavier Dugoin.

Documents :

 [cp_fusion_sictom_hurepoix-siredom.pdf](#)

Voir aussi :

[SIREDOM](#)

[Sictom du Hurepoix](#)

Source URL: <https://www.ordif.com/article/fusion-du-sictom-du-hurepoix-et-du-siredom>